

A Clermont-Ferrand, le 13 mars 2019

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Tél. : 04 73 751 068  
[direction.generale@chu-clermontferrand.fr](mailto:direction.generale@chu-clermontferrand.fr)

Madame, Monsieur

Affaire suivie par : E. Locquet  
N/Réf : DG/DH/EL n° 2019-328

**Objet : évaluation interne**

Mesdames et Monsieur, membres de l'équipe du Centre Ressources Autisme Auvergne,

La qualité des services du Centre de Ressources Autisme constitue une préoccupation pour chaque membre de l'équipe ainsi qu'un engagement collectif auprès de ses différents usagers.

Elle est inscrite dans les objectifs du Projet d'établissement ainsi que dans le Contrat d'objectif et de moyens du Groupement National des CRA auquel notre CRA a adhéré le 20 novembre 2015.

Après onze ans de fonctionnement, la réalisation d'une évaluation interne est une véritable opportunité pour mesurer l'effectivité de cette qualité, les éventuels écarts avec le niveau souhaitable, et en dégager des actions d'amélioration.

C'est pourquoi j'ai décidé d'engager notre CRA dans cette démarche, satisfaisant aussi de cette façon à l'obligation établie par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Une journée de présentation et de formation à l'évaluation interne réalisée le 26 novembre 2018 a permis de mesurer le temps de préparation et l'implication que cela représente pour chaque membre de l'équipe, ainsi que l'engagement de tous pour la réussite de ce processus. Elle a aussi permis d'en saisir l'esprit et l'intérêt que chacun pourra en tirer pour une action toujours mieux articulée et cohérente.

La démarche d'évaluation aura nécessairement un impact sur l'activité de l'année 2019, car des réunions thématiques y seront consacrées régulièrement. En effet, la réussite des missions dévolues au CRA par les pouvoirs publics ne se mesure pas qu'avec des indicateurs quantitatifs, c'est un engagement et un investissement pour une meilleure efficacité.

En effet la qualité de nos actions est un gage d'efficience pour l'amélioration de la vie des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et du soutien que leur apportent leurs aidants familiaux et professionnels. L'enjeu est de montrer en quoi nos pratiques et notre organisation concourent à cet objectif, et ce qu'il faudrait faire pour les optimiser.

Ce travail sera mené sous l'égide de la Direction de la Qualité du CHU appuyé par le service qualité du GNCRA et des représentants des usagers et de notre organisme gestionnaire seront étroitement associés à ce travail.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et vous assure de la mienne à vos côtés.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur Général,  
  
Didier BELTGEN

